Ecole et collège
Pour un accueil respectueux
des enfants à besoins éducatifs particuliers

Des enfants placés dans des ULIS surchargées !
En Haute Savoie, dans beaucoup d'écoles et établissements du secondaire, les ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) dépassent les effectifs de 10 préconisés au collège et 12 maximum dans les écoles, seuils pour ces classes spécialisées. (BO du 21/8/2015).
Il est inadmissible que des classes accueillant des élèves à besoins particuliers deviennent les variables d'ajustement de notre administration, palliant ainsi le manque de moyens de l'Education Nationale et de place dans les instituts spécialisés dans notre département.
Nous demandons que toutes les classes accueillant un public spécifique respectent les seuils de 10 et 12 élèves et offrent des conditions d'accueil respectables pour nos enfants.

Des AESH plus nombreux·ses pour les accompagner :
Les AESH sont des professionnel·le·s qui accompagnent l'enfant à besoins éducatifs particuliers afin de l'aider au cours de sa scolarité. En situation encore trop souvent précaire, sous-payé·e·s, l'Etat a du mal à en recruter. Pire, la réorganisation récente du service a amené de nombreux dysfonctionnements, aboutissant au final à des enfants sans AESH. Il faut que cela cesse !

Pour soutenir notre action, n'hésitez pas à signer notre pétition qui sera remise à Mme la Directrice Académique lors de la prochaine audience.

Nom Prénom	Lieu d'habitation	Signature